

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1293 rapportant une mesure d'expulsion.

n° 1293

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 13 du 01/11/1953

Date de publication

24 octobre 1953

Date du numéro

1 novembre 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

**Vu** l'arrêté n° 1193 du 30 septembre 1953 portant expulsions du Territoire de la Côte française des Somalis

Sur proposition du Chef de la Sûreté générale p. i.,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— arrêté n° 1193 du 30 septembre, susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Moubarak Ahmed, Arabe Adrami, né en 1916 à Moukala (Chirir), fils de Ahmed Ali et de Fatma Bint Saleh. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué publié partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**